

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFS	Date	10 novembre 2023
Numéro	23.409	Heure	13h06

Auteur-e(-s) : Céline Dupraz

Titre : Quid des sites hospitaliers des Montagnes et des Vallées ?

Contenu :

Après avoir regroupé quasiment toute son administration à Neuchâtel (Maladière 23), le Réseau hospitalier neuchâtelois annonce avoir loué 5'000 m² à Monruz ! Or, l'antenne du Val-de-Travers ouvre et ferme au gré du temps, et rien de neuf dans les Montagnes neuchâtelaises.

Que penser de cette nouvelle concentration hospitalière sur le Littoral, malgré les multiples votations ?

À quand des moyens pour reconstruire le site de soins aigus des Montagnes, afin de respecter la volonté populaire ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Céline Dupraz

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :